« A LA RENCONTRE… DES CAUE »

Le JEUDI 14 AVRIL 2016 à 18h30

URBANISTES LR

Association des Urbanistes du Languedoc-Roussillon - ULR

CAUE
LANGUEDOC-ROUSSILLON
MIDI-PYRÉNÉES
HÉRAULT

Les missions du CAUE • rappel

DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

La loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 a confié 4 missions aux CAUE

- **Sensibilisation et information du grand public et du milieu scolaire**

- **Conseil aux particuliers maîtres d'ouvrage**

- **Formation et information des élus, des professionnels et des maîtres d'ouvrage**

- **Conseil aux collectivités territoriales**

« L'architecture est une expression de la culture.
*La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'**intérêts publics**. »*

Un lieu en 2016

création d'un Centre de Ressources

200 m² sur 2 niveaux
- Documentation
- Conseil aux particuliers
- Ateliers, formations, expositions, conférences, séminaires…

Département Hérault

PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE

Une mission du CAUE 34

Le CAUE de l'Hérault et sa Présidente
Julie Garcin Saudo, Conseillère Départementale
vous invitent
à découvrir le travail d'architectes
et à échanger avec eux.

PAROLES d'architecte N°2

«Du bois pour la maison»

Jeudi 18 février 2016 à 18h30

Installée dans les Corbières depuis 2002, l'agence Perris-Perris conçoit une architecture du quotidien, respectueuse de l'environnement où les questions énergétiques, économiques et d'insertion au paysage sont des priorités.
Pour des maisons individuelles, ateliers, équipements... l'utilisation du bois est souvent privilégiée par ces "Architectes de campagne", qualificatif que Valérie et Pascal Perris ne renient pas.
Dans le prolongement de la présentation au CAUE de l'exposition "NI VU/NI CONNU", dédiée à l'architecture domestique, Pascal Perris évoquera l'utilisation de ce matériau vivant et chaleureux dans sa conception de la maison individuelle.

INSCRIPTION
(dans la limite des places disponibles)

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault
19 rue Saint Louis 34000 Montpellier - **04 99 133 700** - **www.caue-lr.fr**

CAUE HÉRAULT

Pascal PERRIS

Architecte DPLG de l'école d'architecture de Paris-Belleville en 1983
DEA de l'histoire de l'architecture à Paris 1 Sorbonne
Commissaire de l'exposition sur Jean Dubuisson à l'IFA (Institut Français d'Architecture)
Enseignant titulaire des écoles d'architecture 1993 à 1999 à Nancy et depuis 1999 à Montpellier

- Sensibilisation et information du grand public et du milieu scolaire

- Formation et information des élus, des professionnels et des maîtres d'ouvrage

- **Conseil aux particuliers maîtres d'ouvrage**

- Conseil aux collectivités territoriales

DES PERMANENCES AU SIEGE DU CAUE ET DELOCALISEES

UNE PRODUCTION D'OUTILS INFORMATIFS

Au siège du CAUE à Montpellier, Sur rendez-vous les mardi et mercredi.

Sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault (dans le cadre d'une convention globale)
À Saint André-de-Sangonis, à la maison des entreprises, sur rendez-vous un mercredi sur deux,

Sur le territoire du Pays Haut-Languedoc et Vignobles,
Au siège du Pays à Saint-Chinian, sur rdv à la demande.

Sur le territoire du site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze,
Le CAUE assure une mission d'architecte-conseil jusqu'en juin (14 communes concernées par le périmètre du site classé) sur rdv à la demande.

Sur le territoire du Grand Site de Navacelles (dans le cadre d'une convention)
Mairie du Caylar, sur rendez-vous, un jeudi après midi sur deux.

**Information et Sensibilisation,
Faisabilité, Recherche,
Orientations, Simulation, Vérification,
Programmation, Accompagnement**

- **Sensibilisation et information du grand public et du milieu scolaire**

- **Formation et information des élus, des professionnels et des maîtres d'ouvrage**

- **Conseil aux particuliers maîtres d'ouvrage**

- **Conseil aux collectivités territoriales**

DES ATELIERS, VISITES, OUTILS PEDAGOGIQUES

Exemple d'une année de sensibilisation des écoliers à leur environnement

où Viavino devient une opportunité pour découvrir le territoire, s'initier à l'architecture…

Une dizaine d'ateliers et visites du territoire, du chantier de Viavino pour une classe de CM1/CM2

- Avec l'appui de J.L Bergeon lors des visites commentées

DES ATELIERS, VISITES, OUTILS PEDAGOGIQUES

Les éco-quartiers en 10 points

pour les plus jeunes

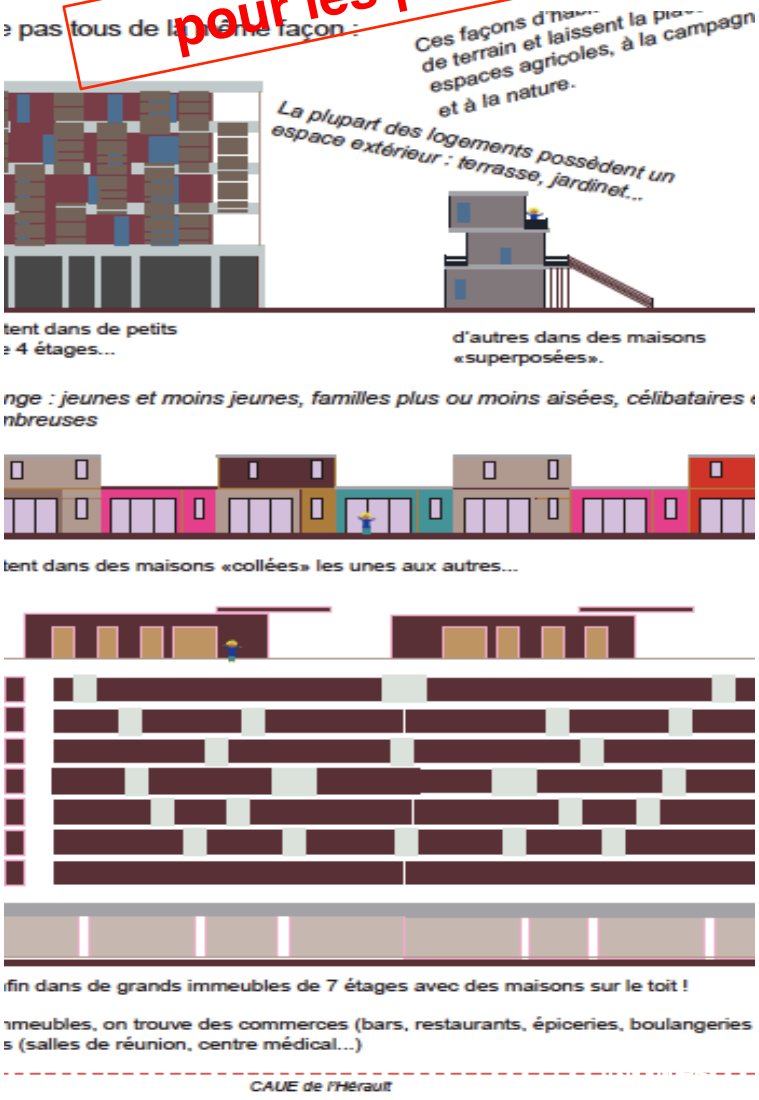

Document téléchargeable sur www.caue-lr.fr

Visite de l'éco-quartier des Grisettes

Formation « éco-quartiers »

- Sensibilisation et information du grand public et du milieu scolaire

- Formation et information des élus, des professionnels et des maîtres d'ouvrage

- Conseil aux particuliers maîtres d'ouvrage

- **Conseil aux collectivités territoriales**

Conseil aux collectivités territoriales

Le CAUE intervient, en amont de la maîtrise d'œuvre, en toute indépendance, avec pour seul objectif de répondre à l'objet que lui assigne la loi : l'intérêt public …

- **DANS LE DOMAINE DE L'ARCHITECTURE**

Equipements publics - Assistance architecturale

- **DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME**

Planification, projet de territoire et projet urbain, revitalisation d'un centre, centre ancien, opération de logements, d'activités…

- **DANS LE DOMAINE DES ESPACES PUBLICS**

Mise en valeur, restructuration et/ou création de place, esplanade, avenue… aménagements paysagers

- **DANS LE DOMAINE DES GRANDS SITES, DES GRANDS PAYSAGES**

…

Et de manière transversale, sur les questions **PATRIMONIALES et ENVIRONNEMENTALES,** celles du modes et du cadre de vie… toujours abordées dans ses démarches.

- **Avec la recherche d'une cohérence partenariale**

Conseil aux collectivités territoriales

Analyses et diagnostics, pré-programmes, méthodes, aide à la décision…

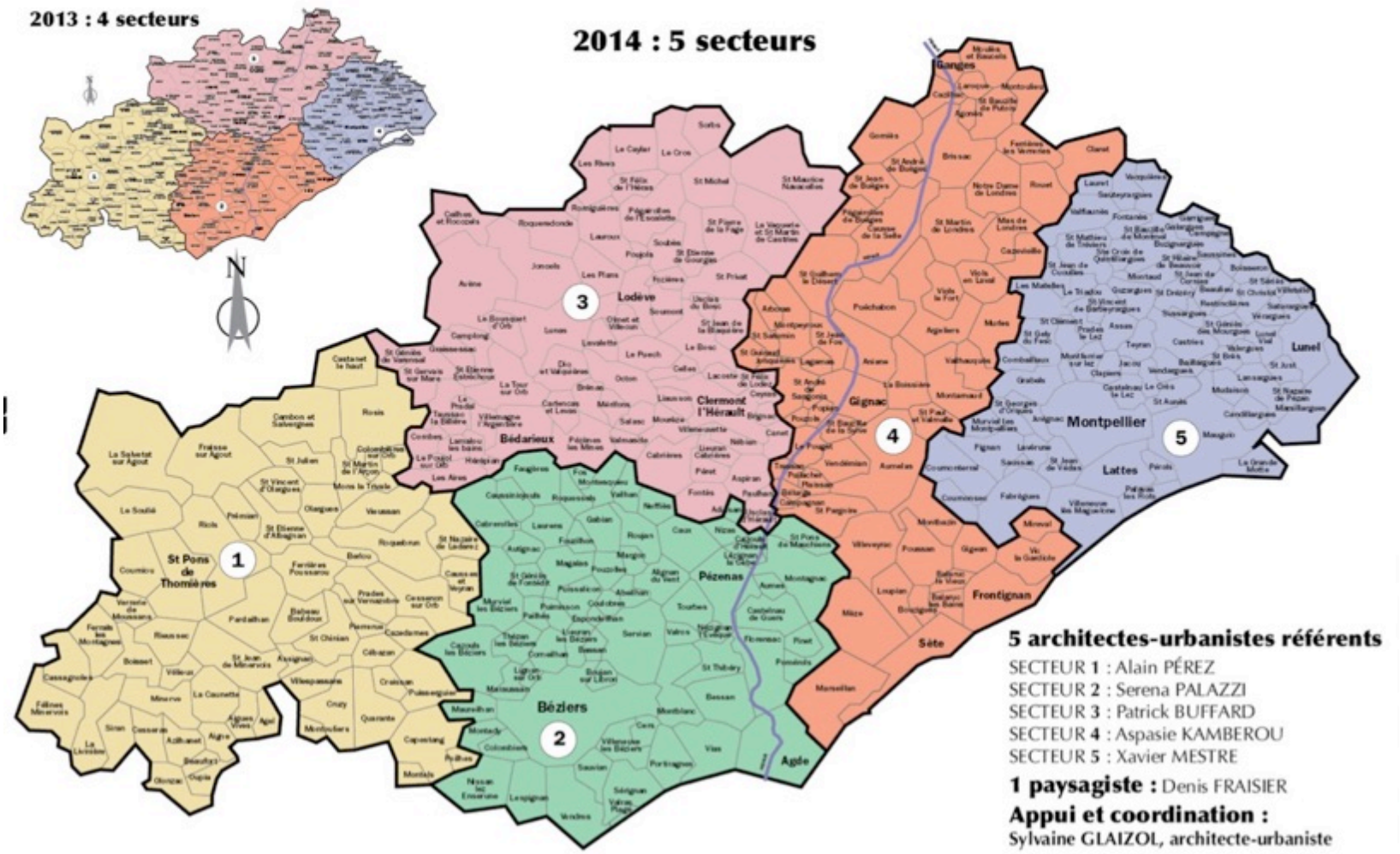

DE LA RÉFLEXION PRÉALABLE AU PROJET URBAIN

LOGEMENTS SOCIAUX, ÉQUIPEMENT ET ESPACE PUBLICS

… à Félines-Minervois

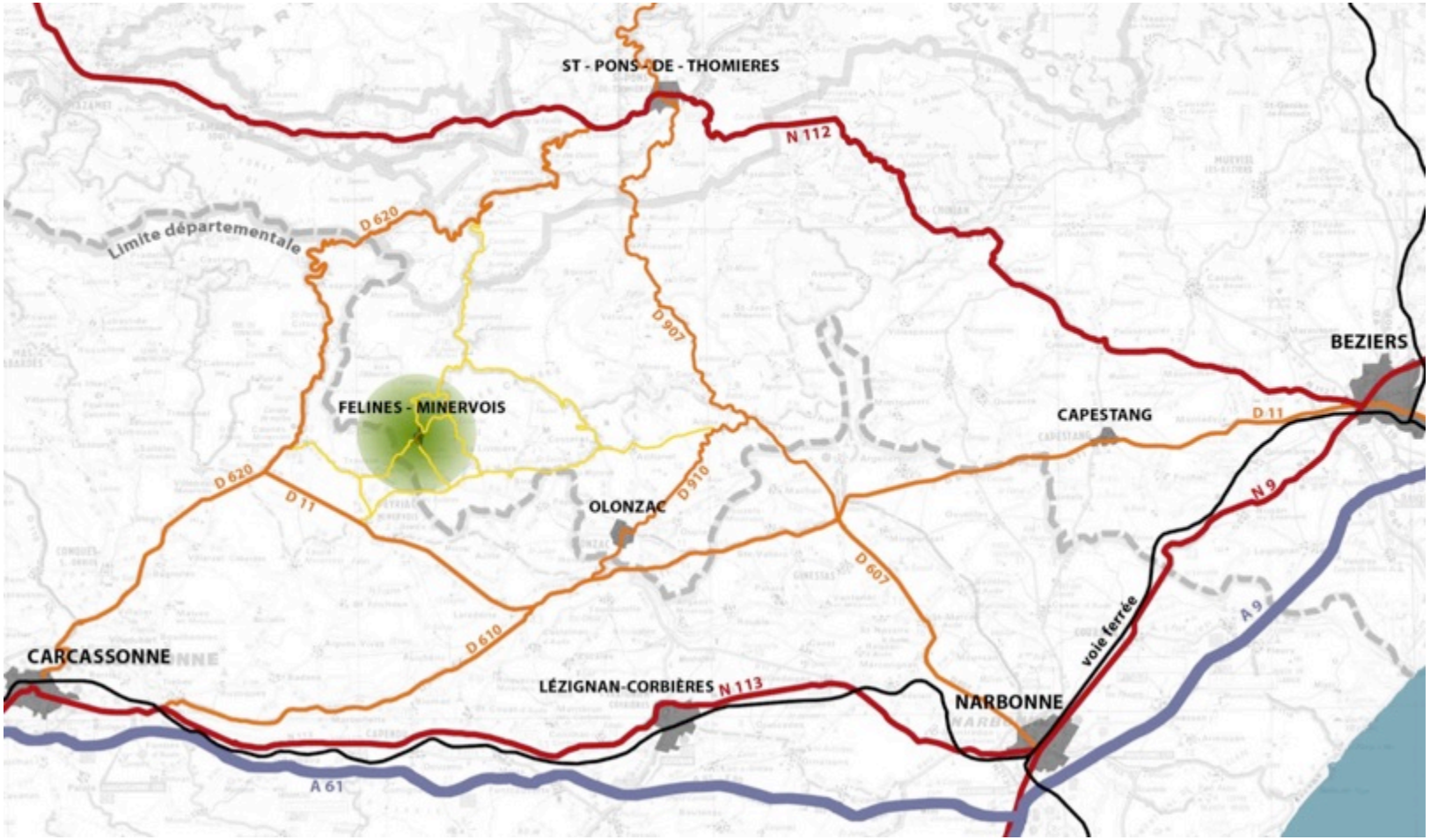

• le CAUE est sollicité en 2008 par l'équipe municipale avec :

• une volonté : favoriser le « vivre ensemble », la vie collective…

• des projets : logements, équipements, espace public…

• une 1ère action : une carte communale « resserrée » et s'intéresse à la diversification de l'offre de logements… en milieu rural

Rôle du CAUE :

⇒ Définir un cadre global d'intervention

⇒ Donner de la cohérence

⇒ Accompagner

Des préalables

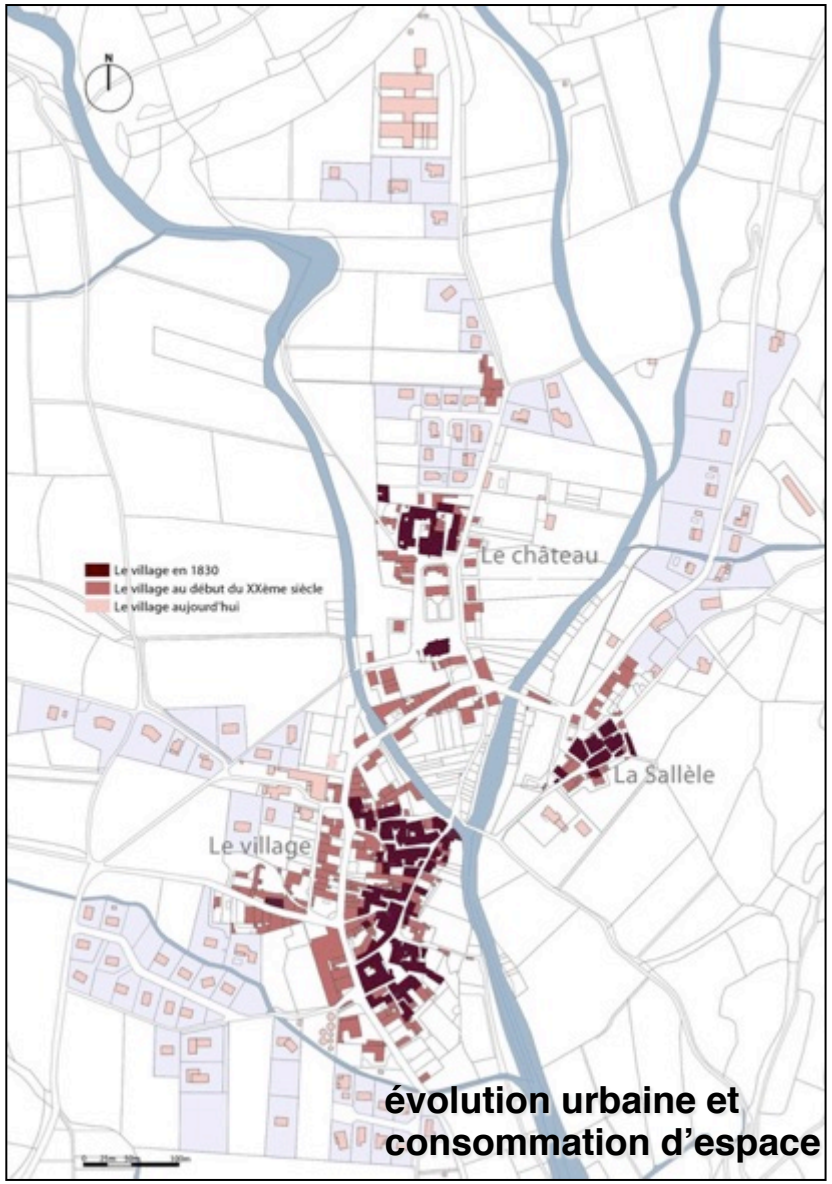

évolution urbaine et consommation d'espace

fonctionnement du village

Des enjeux

• **l'espace public comme élément fédérateur de l'ensemble :** un cheminement piéton Nord-Sud qui relie les lieux significatifs, existants et à venir

• **Des orientations d'aménagement concertées :** s'inscrire dans une logique de programmation et éviter le « coup par coup »

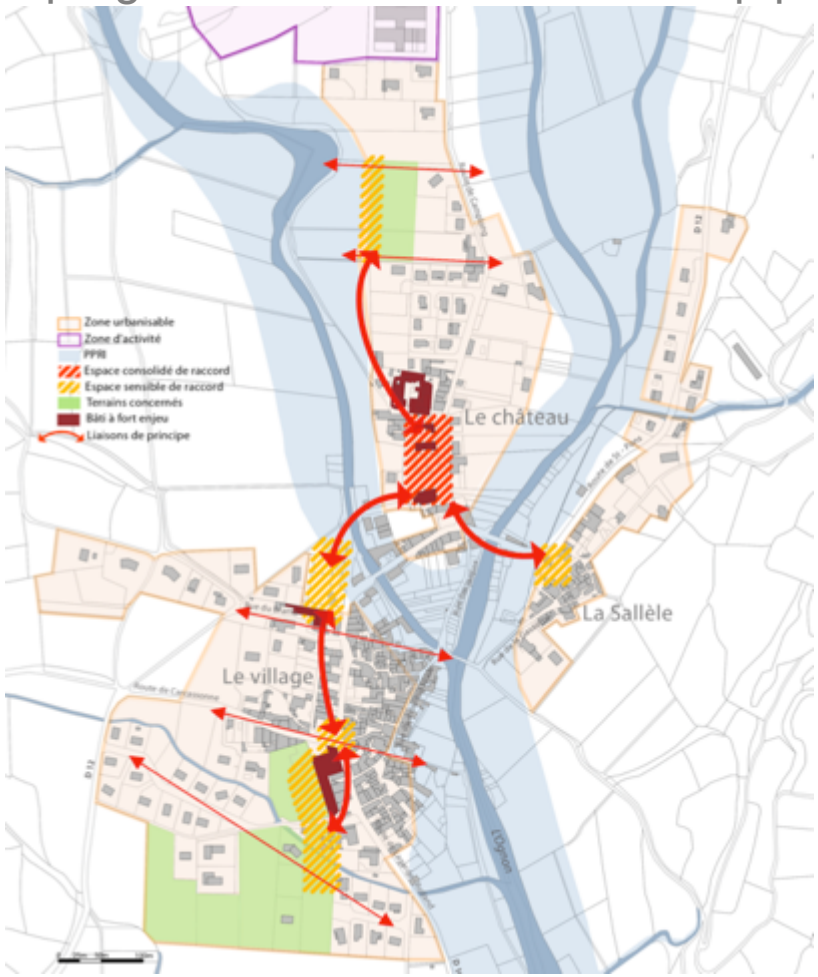

Des projets identifiés

des espaces publics à valoriser

le foyer rural et ses abords

les 6 logements locatifs

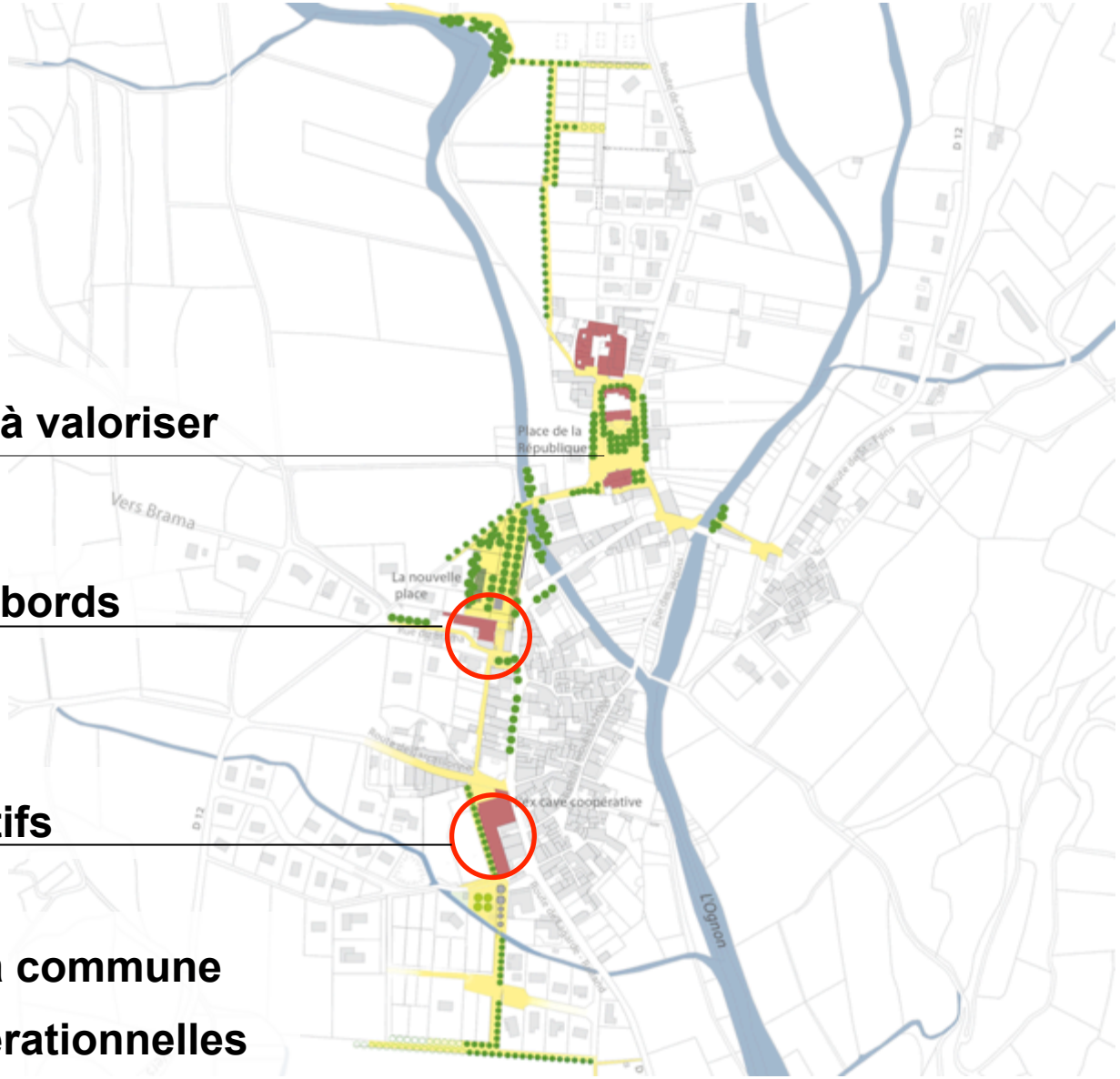

- **accompagnement de la commune dans les phases pré-opérationnelles**

Le foyer rural et espaces attenants

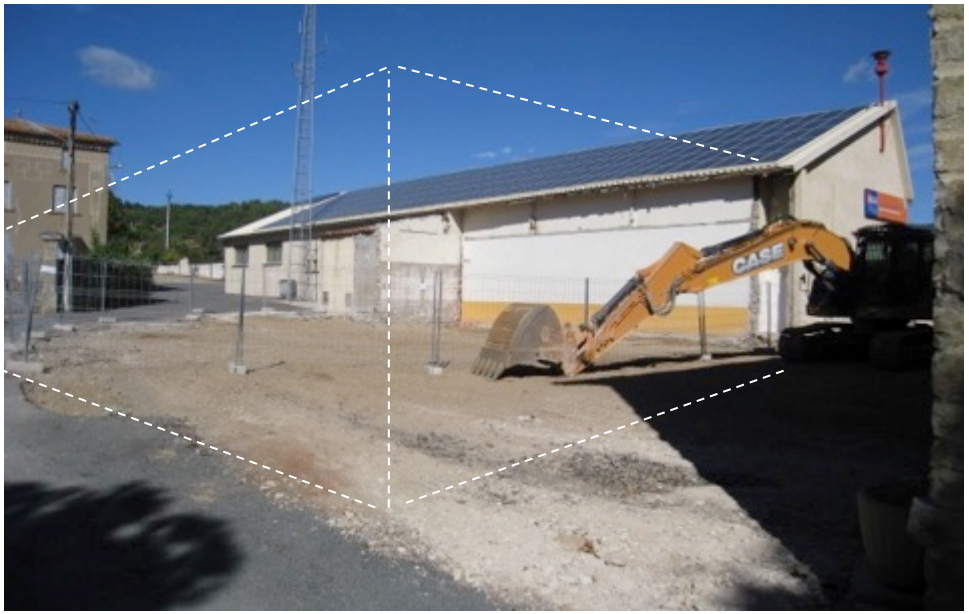

Programme : reconstruction du foyer communal et aménagement des espaces publics attenants

Maîtres d'œuvre : M. Courtiade / Barryquand-Frylander architectes

< plan guide des espaces publics

Le foyer rural

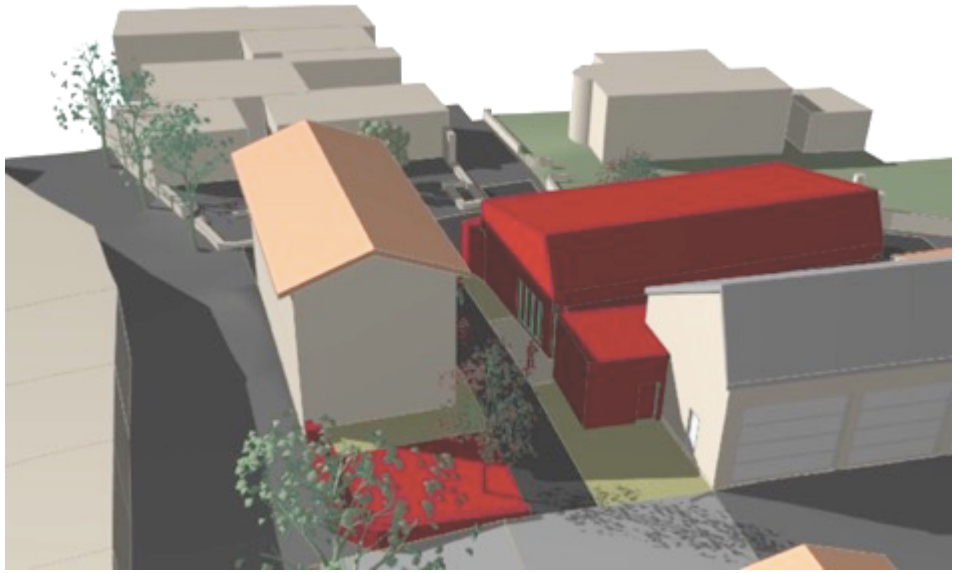

Maître d'ouvrage : commune de Félines-Minervois
Maîtres d'œuvre : M. Courtiade / Barryquand-Frylander architectes
Programme : reconstruction du foyer communal et aménagement des espaces publics attenants
Montant prévisionnel : 580 000 € HT
Livraison : mai 2014

6 maisons

les orientations proposées par le CAUE

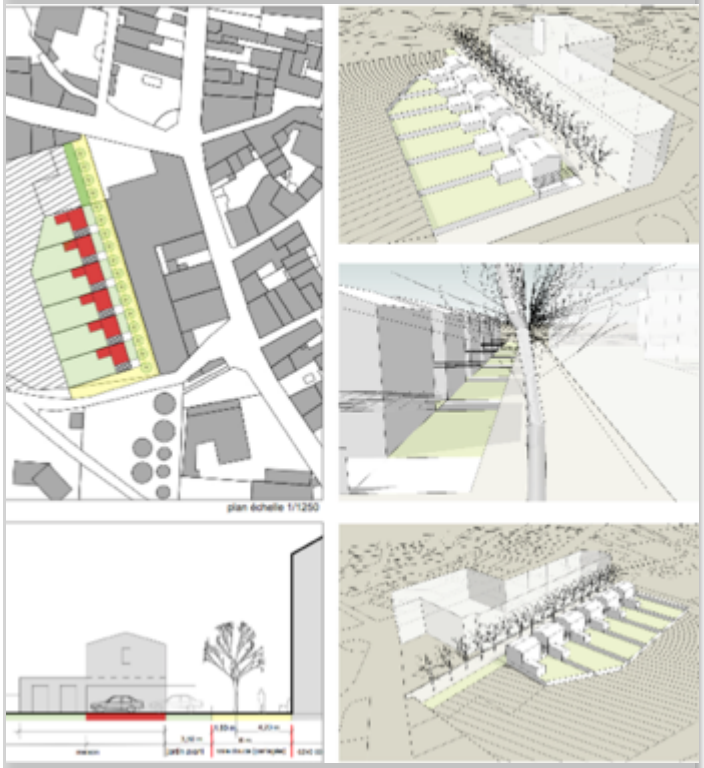

le projet des architectes

Maître d'ouvrage : Hérault-Habitat

Maîtres d'œuvre : CoO architectes

Programme : 6 logements individuels locatifs

Montant prévisionnel : 800 000 € HT

Livraison : mars 2014

Des suites possibles

- **maîtriser l'aménagement de la partie Sud du village**
- **un projet d'habitat participatif ?**

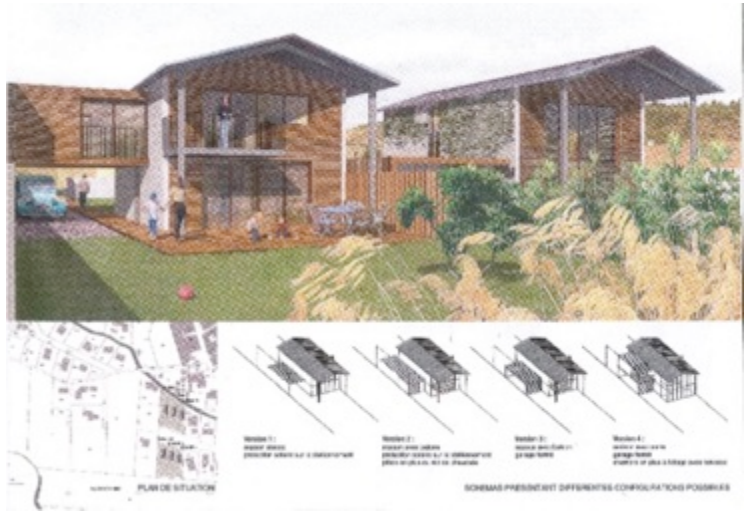

- Sensibilisation et information du grand public et du milieu scolaire

- **Formation et information des élus, des professionnels et des maîtres d'ouvrage**

- Conseil aux particuliers maîtres d'ouvrage

- **Conseil aux collectivités territoriales**

« HABITER SANS S'ETALER »

un partenariat avec le CD34

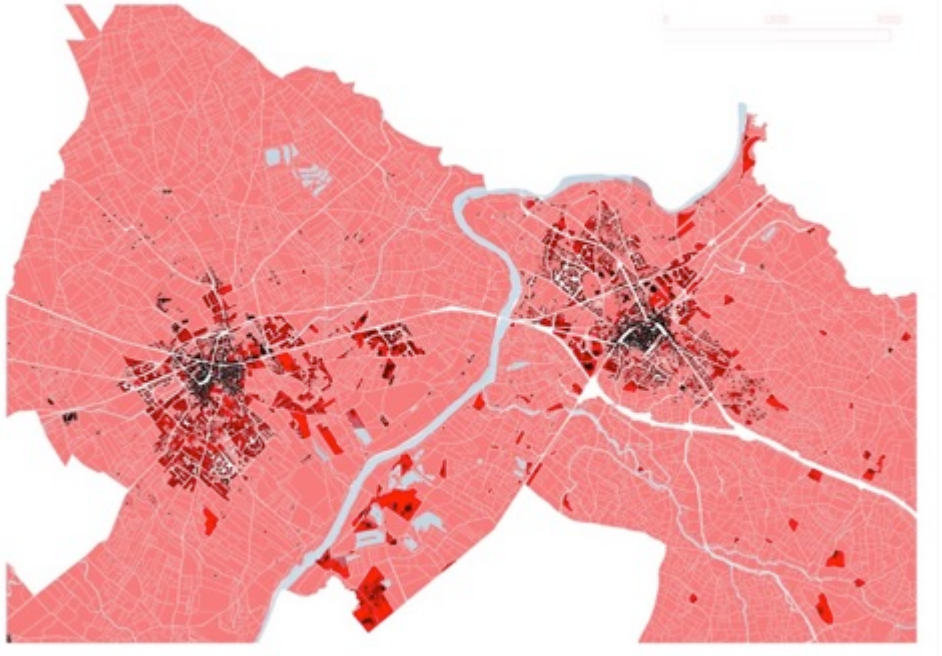

De 2007 à 2013 • une action protéiforme

HABITER SANS S'ÉTALER

• DES RENCONTRES…

Un cycle de colloques, organisé pour les élus du Département et les professionnels de l'aménagement qui souhaitent découvrir des opérations exemplaires.

Au programme de ces rencontres, le témoignage d'élus, d'aménageurs, de concepteurs, qui ont été confrontés à la question de la maîtrise des extensions urbaines, au travers d'études ou d'opérations d'aménagement réalisées.

HABITER SANS S'ÉTALER

• DES VISITES et DEBATS
pour les élus et les

ETOILE SUR RHONE – 26 LA FRANGE OUEST DU VILLAGE ATELIER SITES

HABITER SANS S'ÉTALER

• UN APPEL A PROJETS auprès des communes

Lancé à l'occasion du 2ème colloque en 2006 auprès des communes du département

Jury de sélection de 9 sites et/ou projets

Suivi des études et bilan mitigé

HABITER SANS S'ÉTALER

Pour les élus intéressés par la démarche « habiter sans s'étaler », une exposition est à la disposition des collectivités de l'Hérault pour sensibiliser un large public à la question de l'étalement urbain.

• UNE EXPOSITION à destination des collectivités

et de leurs habitants

fiche technique

Cette exposition itinérante a été conçue et réalisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault • Elle est constituée de 20 panneaux en toile de bâche plastifiée d'un format vertical de 85 cm x 200 cm, sous la forme de totems enrouleurs autoportants avec leurs housses de transport • Linéaire utile : 20 ml • Transport aller/retour et assurance à la charge d'emprunteur • Mise à disposition gratuite sur demande écrite au CAUE de l'Hérault et sous conditions fixées par une convention de prêt

HABITER SANS S'ÉTALER

3 « CARNETS »

à l'attention des élus et des professionnels de l'aménagement

Une implication sur 2 cycles de formation autour de la question de l'étalement urbain à destination du réseau des CAUE et de leurs partenaires et 1 revue

HABITER SANS S'ETALER

• **DES ÉTUDES DE DEFINITION URBAINE** auprès des communes en partenariat avec les intercommunalités

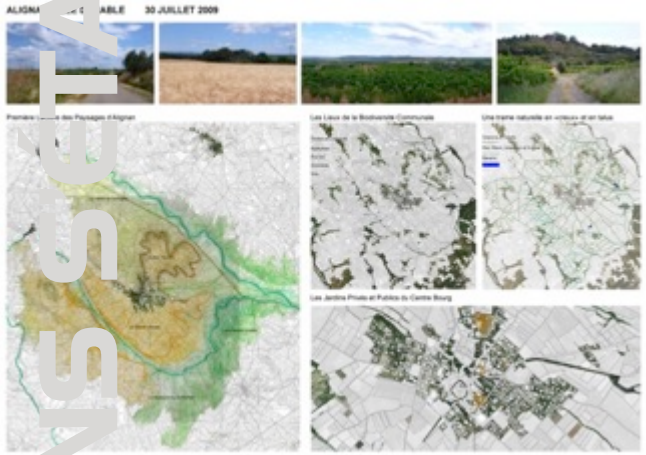

ZOOM

SAUSSINES

Etude urbaine : développement et renouvellements urbains

Au cours des vingt dernières années, le village de Saussines a doublé son nombre d'habitants. Cette croissance démographique s'est accompagnée d'une importante urbanisation de grandes parcelles réalisée au coup par coup, au sud du village ancien.
Desservie par des chemins ruraux plus ou moins adaptés, cette urbanisation constitue aujourd'hui « une nappe » de grands îlots, aux linéaires de réseaux décuplés, ceints par des voies routières.
La municipalité souhaite améliorer le fonctionnement urbain du village, valoriser le centre, mieux connecter et maîtriser les extensions ; elle envisage aussi de diversifier l'offre de logement afin de répondre à des besoins identifiés.
Préalablement à une révision du document d'urbanisme, le CAUE propose d'engager une étude de définition urbaine pour fixer des orientations sur les questions de développement et renouvellement urbains, de manière globale et sectorisée.
Les déplacements et la qualité des espaces publics font partie intégrante des réflexions qui se mettent en œuvre. Un partenariat se met en place avec le conseil général, la communauté de communes Pays de Lunel, le STAP et le CAUE.

Trois étapes de l'évolution du village du XIXème à aujourd'hui

ZOOM
MISSION
Conseil aux
collectivités territoriales

Ateliers thématiques et réunions publiques se sont succédées pour une consultation des habitants

Sur la base d'une diagnostic et d'une méthode élaborés par le CAUE, une consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre' débouche sur le choix «d'une ville à l'autre» avec P. Roca d'Huyteza, mandataire, JM Sagnols, paysagiste et d. Caraire, urbaniste.
Plusieurs analyses vont se recouper – paysagère, foncière, fonctionnelle – pour aboutir à deux plans de références – des espaces publics et du paysage.
Parallèlement, pour aborder la question de l'évolution du tissu urbain existant, des ateliers ouverts aux habitants se sont tenus en septembre 2013 afin de recueillir les potentialités de transformation des parcellaire ou bâti.
L'ensemble des réflexions a été présenté aux habitants. Le CAUE doit s'en ressaisir pour accompagner la collectivité dans la révision de son document d'urbanisme ainsi que la mise en place de projet de valorisation de l'espace public.

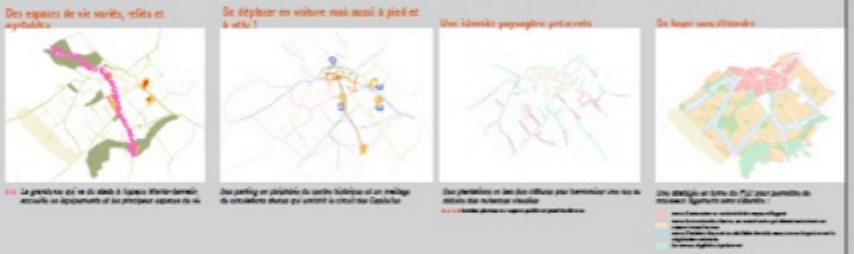

un enjeu à intégrer

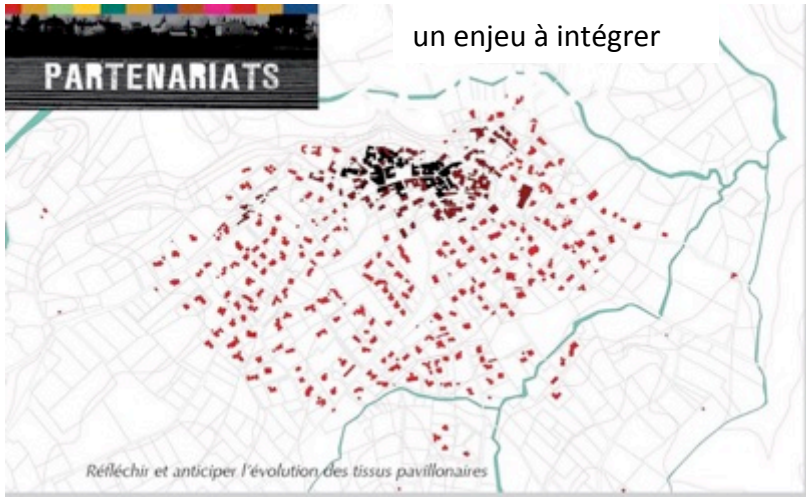

Réfléchir et anticiper l'évolution des tissus pavillonaires

DENSIFICATION DES MILIEUX PAVILLONNAIRES

Recherche de critères pour déterminer un gisement foncier densifiable

Initiateur de démarches de projet urbain, préalables à des révisions de document d'urbanisme, le CAUE de l'Hérault propose aux collectivités d'étudier les potentialités d'évolution des tissus urbains existants, soit pour identifier la pertinence d'une densification, soit pour anticiper des mutations foncières qui, sans maîtrise, pourraient se révéler inadaptées à un contexte donné.
D'avril à juillet 2013, il s'est consacré à une recherche de critères (quantitatifs ou qualitatifs) qui permettraient de déterminer des gisements fonciers potentiellement densifiables sur initiatives privées (complémentaires à des opérations d'initiatives publiques).
Cette approche s'inscrit dans le programme «Habiter sans s'étaler» mené en collaboration avec le Conseil Général.

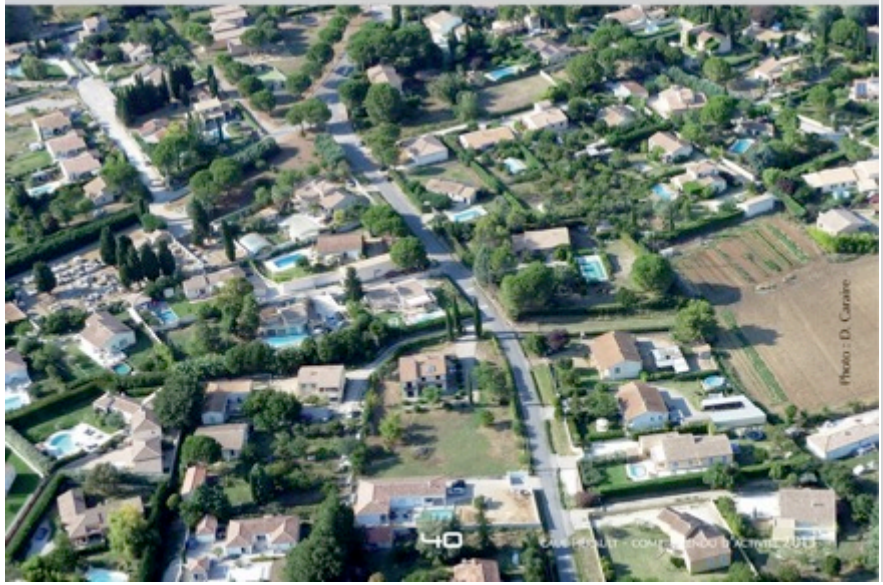

Photo : D. Caraire

PARTENARIATS

Grâce à une convention d'utilisation des données départementales par le service SIG du Conseil Général, l'exploration de celles-ci (croisée avec celles de la DREAL, DDTM, SIG-LR) avec le logiciel Quantum-Gis a permis de tester différents critères «filtrants» dans l'objectif de faire émerger le potentiel foncier a priori favorable à une densification.
Une approche sensible, paysagère et environnementale a constitué une deuxième couche sélective.
Des visualisations en 3 D de l'impact d'une densification progressive sur le tissu urbain existant ont été schématisées.
Cette expérience a pris appui sur quatre archétypes communaux : commune rurale, péri-urbaine de 1ère et 2ème couronnes, et petite ville. Ces travaux ont été présentés aux services du Conseil Général. L'objectif est de permettre l'élaboration d'une méthode d'approche dans le cadre de planifications urbaines. L'application de cette méthode trouverait sa pertinence à une échelle intercommunale et complèterait cette recherche.
Ce travail s'inscrit en complémentarité avec les réflexions menées par le groupe national des CAUE : «Régénération urbaine».

Ces travaux sont des réalisations théoriques internes au CAUE. Ils n'engagent pas des décisions communales.

Espaces publics

Chemins et voiries

Stationnements et aires de jeux

Espaces privés

Surface des parcelles disponible pour accueillir un nouvel habitat

Nouveaux habitats ou exemples d'emplacements des nouveaux habitats

Sources CAUE 34

Extraits du processus d'identification du parcellaire «densifiable»

CAUE de l’Hérault
19 rue Saint-Louis
34000 Montpellier
http:/herault.caue.lr.org